

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 mai 2020

Élargissement du PGE aux monuments historiques : un arrêté fait suite à l'amendement de Frédérique LARDET

Suite à l'amendement déposé par Frédérique LARDET, députée de Haute-Savoie, visant à étendre aux monuments historiques le Prêt Garanti par l'État (PGE), la députée se réjouit de la publication, d'un [arrêté](#) intégrant au dispositif les sociétés civiles immobilières (SCI) dont le patrimoine est principalement constitué de monuments historiques classés ou inscrits et qui collectent des recettes liées à l'accueil du public.

Les monuments historiques recevant du public, détenus en SCI sont aujourd'hui fortement impactés par les mesures de confinement. Ces derniers génèrent pourtant leurs revenus seulement par l'accueil du public. Or, cet accueil est logiquement rendu impossible en raison des fermetures administratives obligatoires et du confinement.

D'autre part, les modalités d'application du dispositif du mécénat affecté aux monuments historiques privés imposent que les éventuels bénéfices soient affectés exclusivement aux travaux, empêchant ainsi toute possibilité de constituer une réserve financière pour faire face à la situation de crise actuelle.

Pourtant, ces derniers étaient exclus du dispositif du PGE, qui est rapidement monté en charge avec, au 30 avril, plus de 50 milliards d'euros de prêts accordés à plus de 322 000 entreprises.

Frédérique LARDET, députée de Haute-Savoie et membre du Comité de Filière Tourisme avait ainsi, à l'occasion de l'examen de la loi de finances rectificative pour 2020, déposé un amendement visant à étendre ce dispositif aux monuments historiques. Elle avait également interpellé à ce sujet le ministre de l'économie et des finances, Bruno LE MAIRE.

C'est pourquoi, elle se réjouit de la publication très récente d'un arrêté du ministre de l'économie et des finances permettant d'élargir ce dispositif aux SCI dont le patrimoine est principalement constitué de monuments historiques classés ou inscrits et qui collectent des recettes liées à l'accueil du public.

Cette mesure, qu'elle avait également portée auprès du Groupe de travail de l'Assemblée nationale dédié au Tourisme, dont elle est référente aux côtés de Vincent ROLLAND, députée de la Savoie, est une véritable bonne nouvelle pour les nombreux monuments qui composent notre territoire et notre patrimoine.

Frédérique LARDET

Contact presse

Benoît Rudinger, Collaborateur parlementaire de Frédérique Lardet : 0626024056 – benoit.rudinger.2@clb-an.fr